



## L'APST 37 sur le front anti-COVID

20 janvier 2021



**L'APST37 accompagne les instances sanitaires** sur le front anti-COVID en apportant la coopération de ses équipes

- **Aide au contact tracing en milieu professionnel ;**
- **Conseils sur l'organisation des campagnes de tests antigéniques\*** sur demande et aux frais des employeurs en cas de cluster ou de circulation particulièrement active du virus dans le département ;
- **Participation à la mise en œuvre de la campagne de vaccination** (EHPAD et USLD uniquement).

\* conditions de réalisation sur [www.apst37.fr](http://www.apst37.fr)



Dans le cas où une opération de dépistage collectif venait à être envisagée par l'entreprise, alors il appartiendra à l'employeur d'effectuer une déclaration préalable auprès du représentant de l'état dans le département et auprès des services de l'ARS via le portail de déclaration en ligne :

[point contact départemental](#)

## L'APST37 accompagne les entreprises



- **Appui aux entreprises dans la définition et la mise en œuvre des mesures de prévention** adéquates contre le risque COVID et dans l'adaptation de leur organisation de travail face aux effets de la crise sanitaire
- **Aide à la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUER).**

### Conseils et Prévention du risque COVID-19

L'APST37 est à vos côtés, contactez-nous



[covidtracingpro@apst37.fr](mailto:covidtracingpro@apst37.fr)



[covid19@apst37.fr](mailto:covid19@apst37.fr)



[DUER@apst37.fr](mailto:DUER@apst37.fr)



**APST37**  
**Pôle Relations Adhérents**  
2 avenue du Professeur Alexandre Minkowski  
37170 Chambray-Lès-Tours  
[relationsadherents@apst37.fr](mailto:relationsadherents@apst37.fr)  
02 47 37 66 76